

Table ronde de l'UNESCO sur la mémoire du génocide contre les Tutsis – 14 avril 2026

Cette table ronde, organisée par l'UNESCO à l'occasion de la Journée Internationale de Réflexion sur le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, rassemble des représentants institutionnels, des historiens et des experts pour discuter des enjeux mémoriels, éducatifs et culturels. Les interventions et la discussion explorent la complexité de la transmission de la mémoire, le rôle crucial de l'éducation et des sites mémoriaux, ainsi que les défis contemporains pour prévenir de futures atrocités.

Discours d'ouverture et cadrage institutionnel

La séance s'ouvre sur les mots de bienvenue de la modératrice, qui souligne que cette journée est une opportunité pour l'UNESCO d'honorer la mémoire des victimes et d'aborder les enjeux mémoriels, culturels et éducatifs au cœur du mandat de l'organisation. Christopher Castle, Sous-Directeur général par intérim pour l'éducation, rappelle qu'il y a 30 ans, en quelques mois, plus d'un million de personnes ont été assassinées au Rwanda pour la seule raison qu'elles étaient Tutsis, brisant le tissu social. Il insiste sur le fait que la mémoire est une responsabilité collective et que l'éducation est indispensable pour confronter les vérités douloureuses, contrer le déni et la distorsion, et développer la pensée critique et l'empathie. Il annonce que l'UNESCO collabore avec le gouvernement rwandais pour renforcer le rôle éducatif des musées mémoriaux du génocide, notamment les sites de Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero, récemment inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Joelle Bucyana, représentante de la délégation du Rwanda, prend ensuite la parole pour honorer la mémoire des victimes et souligner la responsabilité collective de transmettre une mémoire fidèle, affranchie de toute forme de négation ou de banalisation. Elle rappelle que la haine instrumentalisée et l'indifférence de la communauté internationale ont mené à l'irréparable. Le Rwanda, malgré tout, a choisi la voie de l'unité et de la réconciliation. Elle salue le lancement du nouveau programme de l'UNESCO, « Remembering the 1994 Genocide against the Tutsi in Rwanda, Through Education and Dialogue, Building Capacities of Memorial Sites », qui prévoit l'élaboration de supports pédagogiques, la formation des enseignants et le développement du dialogue intergénérationnel. Elle alerte enfin sur la persistance des discours de haine amplifiés par les réseaux sociaux, rappelant que la haine qui a mené au génocide a été méthodiquement construite et normalisée.

Réflexion historique et critique sur la mémoire et l'éducation

Marcel Kabanda, historien et président d'Ibuka France, propose une analyse profonde et critique du devoir de mémoire. Il commence par souligner que si le 7 avril est la journée officielle de réflexion, la mémoire est un exercice quotidien qui

doit appeler à tirer les leçons du passé. Il pose cependant une question fondamentale : quelles leçons les jeunes générations peuvent-elles tirer d'une histoire où des mères tuaient leurs enfants, des maîtres massacraient leurs élèves et des prêtres égorgeaient leurs fidèles, comme le curé Athanase Seromba à Nyange ? Face à une telle horreur, le risque est le désespoir et la perte de foi dans les institutions.

Il invite à dépasser les statistiques pour restituer leur humanité aux victimes et à comprendre le traumatisme des rescapés. Tout en reconnaissant la nécessité d'éduquer pour prévenir, il émet des doutes sur l'idée que l'instruction seule suffise. Un enseignant rescapé affirme que l'instruction ne rend pas l'homme meilleur mais qu'elle le rend plus efficace, y compris dans le mal. Il rappelle que ce sont les intellectuels qui ont "émancipé" les tueurs en leur inculquant l'idéologie du génocide. M. Kabanda évoque également des précédents tragiques : en 1963, un volontaire suisse de l'UNESCO avait démissionné pour alerter sur le "petit génocide" en cours, mais il n'a pas été entendu. En 1973, les violences ont repris, notamment dans les écoles, prouvant que celles-ci ne sont pas des sanctuaires. Il conclut que si l'éducation est précieuse pour apprendre à résister à la manipulation, elle ne peut être efficace sans une société fondamentalement ouverte à la tolérance et portée par des individus courageux.

Cultures mémorielles et défis de la transmission au Rwanda

Les panélistes abordent les dynamiques complexes de la mémoire au Rwanda. Freddy Mutanguha explique que la culture mémorielle rwandaise, traditionnellement basée sur la transmission orale de l'histoire, des valeurs d'unité et des traditions, a été profondément perturbée. La période coloniale a introduit des divisions et une idéologie raciale qui a transformé les Tutsis en "étrangers" (l'idéologie hamitique). Les politiques discriminatoires qui ont suivi, notamment en 1973 avec l'exclusion des Tutsis des écoles et des emplois, ont rendu la transmission de l'histoire familiale et nationale taboue et honteuse, créant un silence transgénérationnel.

Franck Kayitare complète en décrivant les modes actuels de transmission : les commémorations collectives, avec des témoignages de survivants et, de plus en plus, de perpétrateurs ; et les discussions au sein des familles, souvent déclenchées par les questions des enfants. Cependant, cette transmission se heurte à des défis majeurs. Pour les survivants, la peur de la re-traumatisation conduit souvent à l'évitement et au silence ; le Rwanda affiche d'ailleurs un taux de problèmes de santé mentale supérieur à la moyenne mondiale (jusqu'à 45 % chez les survivants). Pour les familles de perpétrateurs, la honte et la culpabilité mènent également au silence ou à la falsification de l'histoire. Cette situation crée une confusion pour les jeunes, confrontés à des récits contradictoires. Ce défi est amplifié par les réseaux sociaux, qui permettent la diffusion massive de fausses informations et de narratifs négationnistes, comme celui du "double génocide". En contrepoint, il rappelle que le Rwanda honore chaque 13 avril les "Aberinswijihang", ces Justes qui ont risqué leur vie pour protéger les autres.

Le rôle des sites mémoriaux et du dialogue intergénérationnel

La discussion se tourne vers le rôle des lieux de mémoire, un enjeu devenu central avec l'inscription en 2023 de quatre sites rwandais au patrimoine mondial. Enathe Hasabwamariya explique l'évolution de la doctrine de l'UNESCO, qui a accepté d'élargir la liste au-delà du seul site d'Auschwitz-Birkenau pour inclure des "sites de conflits récents". Cette ouverture répond à la demande des États, qui soutiennent que ces lieux jouent un rôle crucial pour la paix, le dialogue et la réconciliation. Pour éviter toute politisation, une condition essentielle à l'inscription est que le pays démontre l'existence d'un processus de réconciliation en cours et une vision claire pour que le site serve cet objectif. L'inscription vise donc non seulement à préserver la mémoire matérielle (les sites tangibles) et immatérielle (les témoignages), mais aussi à soutenir activement la volonté de paix d'un pays.

Étant donné que près de 70 % des Rwandais sont nés après 1994, le dialogue intergénérationnel est vital. Franck Kayitare décrit comment ce dialogue s'organise à travers des espaces structurés, comme les programmes gouvernementaux (Itorero), et des espaces informels créés par les jeunes eux-mêmes. Il cite l'organisation "Rwanda We Want", qui rassemble des jeunes de tous horizons (descendants de survivants, de perpétrateurs, enfants nés du viol) pour discuter de leur identité et de leur histoire. Ce dialogue reste cependant difficile : les jeunes sont souvent confrontés à des versions différentes de l'histoire, celle de leurs parents étant parfois édulcorée, et celle diffusée sur les réseaux sociaux souvent fautive. Cela renforce la nécessité de développer la pensée critique chez les jeunes, mais aussi chez les adultes et les décideurs.

Éducation formelle et initiatives pour la prévention

La dernière partie de la discussion se concentre sur l'éducation formelle et les programmes visant à prévenir de futures atrocités. Freddy Mutanguha rappelle les défis immenses de l'après-génocide : enseigner cette histoire dans un pays privé de ses professionnels et avec des enfants de survivants et de perpétrateurs dans la même classe. Il a fallu du temps, mais des progrès significatifs ont été réalisés. Depuis la réforme de 2016, l'enseignement de l'histoire du génocide contre les Tutsis, ainsi que l'étude comparative d'autres génocides comme l'Holocauste, est obligatoire. Le défi reste la production de matériel pédagogique adapté.

Aegis Trust, l'organisation que dirige M. Mutanguha, a développé un programme d'éducation à la paix, désormais intégré au curriculum national. Ce programme ne se contente pas de transmettre des connaissances ; il vise à développer des compétences essentielles comme l'empathie, la responsabilité personnelle et, surtout, la pensée critique. Le manque de pensée critique ayant été un facteur clé dans la manipulation des populations en 1994, le curriculum national rwandais mentionne désormais ce terme 240 fois. L'objectif est de rendre les jeunes moins vulnérables aux discours de haine. M. Mutanguha conclut en présentant le projet de l'ISOCO Center for Humanity, une nouvelle institution qui complétera le Mémorial de Kigali en se concentrant sur la manière

de reconstruire une société après des atrocités de masse. Il exprime le souhait de partager l'expérience rwandaise à l'échelle internationale, en collaboration avec l'UNESCO.
